

Rachid Adjaout, (2011), *Essai sur la définition dans la langue berbère (kabyle)*, 205 p. + XVII p. Thèse pour l'obtention du Doctorat. (Dir.) Kamal Nait-Zerrad, Institut national des langues et civilisations orientales.

**Mots-clés :** Lexicologie, lexicographie, sémantique, sens, définition, dictionnaire.

Cette étude porte sur la notion du sens et s'inscrit dans le paradigme de recherche de la lexicologie berbère. Il s'agit de façon plus précise de l'étude du phénomène de la définition dans la langue kabyle, parler des At M'likeche. Ce travail aborde les données définitionnelles à partir d'un point de vue de la sémantique lexicale et de l'analyse componentielle. Le point de focalisation de cette réflexion est l'étude de l'unité lexicale en tant qu'entité incontournable dans la langue, aussi bien en lexicologie qu'en lexicographie. Le travail est réparti en deux parties : la première est d'ordre théorique et méthodologique, la seconde tente de discuter de la lexicographie berbère en focalisant sur le phénomène de la définition.

Après avoir situé la genèse de ce travail sur l'axe de la lexicographie, véritable contexte à travers lequel la définition prend son ancrage, des indications sont nécessaires pour délimiter l'équation de celle-ci sur l'échiquier du langage. Une fois les contours théoriques et historiques cernés, sont exposés, dans le troisième chapitre, des éléments ayant trait à la définition elle-même en tant que phénomène langagier.

Dans le chapitre quatre, sont présentés quelques éléments méthodologiques qui ont servi à la construction de la problématique depuis le cadre conceptuel en passant par la présentation du matériau (le corpus et son échantillonnage) à l'approche de recherche. Cette dernière s'appuie essentiellement sur le point de vue de la sémantique lexicale (R. Martin). Mais, cela n'implique aucunement l'écartement d'autres approches théoriques du sens à l'image de la théorie sémique ou componentielle de B. Pottier ou celle du genre prochain d'Aristote.

Au chapitre cinq, un constat porte sur l'état de la lexicographie berbère. En effet, c'est à partir des faiblesses relevées que des perspectives apparaissent afin de mieux appréhender l'art de confectionner les dictionnaires bilingues en général et monolingues en particulier. Au chapitre six, sont présentés le mot kabyle entre forme et sens et un essai de définition de l'unité lexicale et des catégories qui en découlent. Dans le dernier chapitre, est exposée la structure des relations sémantiques du parler sur lequel porte l'étude. Les résultats de la recherche sont présentés à la quatrième section de ce chapitre. Ils sont réservés au modèle dictionnaire et à l'article proposé qui se traduit en termes de perspectives que ce soit pour le mode de classement alphabétique avec aménagement ou bien pour la rédaction des entrées.

Toufik, Zainabi, (2010), *Contribution des associations de proximité au développement local de la province de Zagora (Dra Moyen)* », Thèse de Doctorat en géographie, sous la direction du Professeur M. Ait Hamza, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 298 p.

Située au Sud-Est du Maroc, la province de Zagora est passée d'un espace local passif à un espace local de plus en plus actif. Ce passage est dû en grande partie à l'émergence d'une ébauche de stratégie de développement local, élaborée partiellement par les associations de proximité. Actuellement, plus de 590 associations opèrent dans la province de Zagora. Elles ont mis en place de nouvelles approches, de nouveaux projets et se sont progressivement imposées sur l'échiquier local. Par la force de leur présence quotidienne, elles sont devenues un acteur incontournable.

L'apport des associations de proximité au développement de la province de Zagora est analysé à travers cinq domaines clés.

*Le premier* se rapporte à la mise en place d'une démarche participative. A partir de la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, l'entrée sur scène des associations de développement, appuyées par la coopération internationale, a permis de réaliser des percées participatives par la formation des acteurs locaux, l'élargissement du cercle de la participation, la réduction du rôle des intermédiaires et la minimisation des effets pervers des programmes d'urgence. L'application d'une telle démarche a permis d'agir sur les attitudes passives et de responsabiliser davantage les acteurs locaux. Certes, on peut formuler plusieurs critiques et énumérer plusieurs dérives lors de la mise en œuvre de la démarche participative. Mais il n'en demeure pas moins que l'action associative locale a favorisé l'expérimentation de cette approche sur une longue durée et a pu jeter les fondements d'une participation opérationnelle dont il faudrait établir une assise socio-politique.

*Le deuxième* a trait à l'expérimentation d'une démarche de planification villageoise. Plus de 33 plans de développement de villages ont été élaborés. Ce qui a favorisé une forme de planification en rupture totale avec les procédés adoptés tant par les communes que par les services décentralisés de l'Etat. L'approche a contribué au passage d'une démarche où le processus de prise de décision est pratiquement contrôlé par les administrateurs, experts, agents de développement et notables à une démarche qui laisse aux populations et à leurs associations plus de marge en matière décisionnaire.

*Le troisième* concerne l'amélioration du statut de la femme. Depuis la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, on a assisté à la naissance de plusieurs associations féminines. Celles-ci agissent au profit de groupes de femmes défavorisées, habitant le plus souvent en milieu rural. Elles s'investissent dans quatre domaines : le renforcement des capacités, l'éducation, l'autonomisation financière et la santé.

*Le quatrième* porte sur la contribution des associations de proximité dans le domaine de l'environnement à travers des activités de fixation des dunes, de

sensibilisation, de formation, de mobilisation de partenariats, et de plaidoyer. Ces associations ont su mobiliser à la fois les savoirs locaux et les techniques modernes et combiné le plaidoyer à l'action selon des démarches novatrices. Elles n'ont pas hésité à soulever des sujets tabous ou qui font peur tels que la pollution minière, la chasse à l'outarde et l'arrachage du palmier dattier.

*Le cinquième* et dernier volet se rapporte à la préservation des chants et des danses. Les initiatives développées par les associations de proximité ont le mérite de traiter un volet ne rentrant pas dans les priorités des agents de l'Etat et de faire un diagnostic quasi exhaustif de la situation des chants et danses de la vallée du Dra. Elles ont le mérite également de réaliser des projets de protection et de promotion des chants et des danses et de montrer que, avec de petites actions bien réfléchies, on peut articuler la protection du patrimoine immatériel au développement local.

A ces apports sectoriels, l'action associative a œuvré de manière horizontale en faveur des « laissés pour compte » et des « personnes en situation de non pouvoir ».

Ainsi, le développement futur escompté pour la province de Zagora, pour se réaliser, doit s'accompagner des conditions suivantes :

- une stratégie d'intervention claire fondée sur un dialogue intergénérationnel, interprofessionnel et interculturel ;
- un réel pouvoir d'action et une maîtrise parfaite des outils administratif, juridique, technique et financier ;
- un partenariat fort et mobilisant l'ensemble des acteurs et des réseaux ;
- une approche globale intégrant les préoccupations du développement socio-économique et culturel ;
- des ressources humaines qualifiées et dévouées et des moyens financiers suffisants.

Dans ce schéma futur, le rôle des associations de proximité serait capital à condition qu'elles développent des garanties éthiques sur la base d'une déontologie propre concrétisée par une charte mettant à l'abri l'action associative de tout dérapage, cessent d'évoluer vers l'administration des fonds et la prestation de services, et exploitent les opportunités nouvelles offertes par l'environnement externe.